# COMPTE-RENDU DU CDAS DU 31/05/2022 :

Melun, le 13 juin 2022

Le mardi 31 mai 2022 s'est tenu une séance plénière du Comité Départemental d'Action Sociale. Il s'agissait du dernier CDAS présidé par le Directeur du pôle Pilotage et Ressources de la DDFiP 77 avant son départ à la retraite.

Dans ses propos liminaires, Solidaires Finances a rappelé les attaques subies par les agent·es ainsi que par les salariés du privé alors que le pouvoir d'achat est au plus bas, les tensions sur les salaires au plus haut et une augmentation des prix qui s'envole. Les miettes données par le gouvernement sont loin de résoudre les problèmes rencontrés par la plupart d'entre nous. Solidaires Finances rappelle sa ferme opposition à toute rémunération au mérite qui ne ferait qu'accroître et amplifier la descente aux enfers.

Dans ce contexte, l'action sociale devrait aider les agent·es à faire face à ces situations de mal être, mais elle est elle aussi menacée. Ce n'est ni un luxe, ni un confort mais une réelle nécessité.

Solidaires Finances a interpelé le président sur la restauration collective en lui rappelant l'urgence de la situation de la restauration collective sur le site de Provins. Depuis le 2 mai dernier, les agent·es de Provins ne peuvent plus bénéficier de repas pris à la cantine, l'agente chargée du service étant en congés puis à la retraite. Solidaires Finances a immédiatement demandé le remboursement des frais de repas engagés par les agent·es dans la mesure où aucune alternative n'a été proposée par la direction. Il est rappelé au président qu'en l'absence de restauration collective de plus de 31 jours consécutifs (c'est le cas de Provins depuis le 2 juin 2022), la circulaire du 25 août 1995 prévoit l'attribution de titres restaurant aux agent·es. L'ensemble de la restauration collective est en péril sur le département. Solidaires Finances évoque, pour exemple, les situations catastrophiques de Lagny et Coulommiers. Enfin, il est rappelé au président que Solidaires Finances demande en vain un Groupe de Travail portant sur la restauration collective depuis février 2020 ! Comment devons nous interpréter cette absence de proposition de GT sur le sujet ?

Après la lecture de notre déclaration liminaire, le président indique qu'il ne sera pas attribué de tickets restaurant aux agent·es de Provins, ni procédé au remboursement de frais de repas. À compter du 13 juin 2022, la société Affinity Traiteur interviendra pour la distribution des repas aux agent·es concerné·es. Les agent·es auront le choix entre 3 menus, la réservation du repas se fera directement en ligne sur le site du prestataire une semaine à l'avance. Le pris unitaire du repas sera de 12 € avec une subvention du Secrétariat Général de 6,66 € et une subvention supplémentaire de 1,29 € pour les agent·es ayant un indice inférieur à 480. Le reste à charge du repas sera donc de 5,34 € ou 4,05 € selon l'indice de l'agent·e. Une facture sera envoyée mensuellement aux agent·es qui pourront la régler en ligne.

Concernant la cantine de Lagny, les statuts de l'association ont été modifiés et un nouveau bureau a été élu, l'association est donc toujours en place sur ce site.

Concernant la cantine de Coulommiers, la Direction est consciente du problème mais n'a pas de solution à court terme. Par contre à plus long terme, si le nombre de rationnaires est suffisant (+ de 10), il y aurait possibilité de faire intervenir la même société que sur le site de Provins.

Le président a évoqué la tenue d'un groupe de travail sur la restauration collective en octobre !

Le Crédit d'Action Locale 2022 est de 101 732 € avec une réserve de 6 %

- **Les actions réalisées depuis la dernière séance plénière :**
  - les jeux de société BEREL Games n'ont pas rencontré un franc succès (seules 6 familles ont participé et acheté des jeux)
  - L'avare au théâtre des Variétés s'est ouvert pour 43 personnes
  - Le gospel pour 100 voix a réuni 43 personnes sur les 150 envisagées. Les retours ont été très bons.
  - Le bus toqué a intéressé 18 participants sur les 80 prévus. On a enregistré 4 désistements. Le reste à payer aurait bloqué beaucoup de participants éventuels.
  - Le déjeuner dansant des retraités. 70 personnes se sont inscrites.
  - Pour Disney en concert, les inscriptions sont closes. 106 personnes sont inscrites pour le 28 juin prochain.
- **Actions à venir :**
  - La visite des invalides après fermeture avec dîner le 19/11/2022 pour 75 personnes (38 €/personne sera ouverte également aux retraité·es
  - La fête des vendanges à Montmartre avec dîner le 08/10/2022 pour 70 personnes (36 €/personne) sera ouverte également aux retraité·es.
  - La pièce de théâtre « Je préfère qu'on reste ensemble » avec Michelle BERNIER sera également ouverte aux retraité·es le 11/12/2022 pour 100 personnes(27 €/personne).
  - Karting Buffo dans le sud du département pour 100 personnes 48,90 € pour les adultes et 9,80 € pour les enfants.

**Vos représentants en CDAS :**

Delphine MEDARD – Marie-Laure DURAND – Claire FOISSIER – Marie-Laure GUCHER – Isabelle BRAJEUL – Myriam HIRT – Guillaume LEFIER – Laureen GABORIT